

The background of the page is a photograph of two young boys sitting at a table in a dimly lit room. The boy on the left is wearing a dark jacket and a silver chain necklace, looking towards the right. The boy on the right is wearing a dark jacket and is looking towards the left. In the background, there is a large, colorful, textured letter 'S' on the wall, and some blue circular lights are visible. The overall lighting is dark and moody.

PROJET INSTITUTIONNEL

association le Locados

ruelle du Hornuss- CP154

1228 Plan-les-Ouates

septembre 2020

1. INTRODUCTION	3
1.1. HISTOIRE DU LOCADOS	3
1.2. CONTEXTE COMMUNAL	3
1.3. LA PRÉSENCE DU LOCADOS SUR LA COMMUNE	5
2. PRINCIPES ET VALEURS	7
2.1. PRINCIPES	7
2.2. VALEURS ET PRINCIPES DU LOCADOS, EN BREF	7
2.3. VALEURS	8
3. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	11
3.1. STATUTS	11
3.2. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	11
3.3. COMPOSITION DU COMITÉ	11
3.4. PROCÉDURES	11
4. CADRE ET OBJECTIFS	13
4.1. CONVENTION TRIPARTITE	13
4.2. PRIORITÉS	14
4.3. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX	16
5. LES ACTIONS	17
5.1. DOMAINES D'INTERVENTION	17
5.2. PUBLIC-CIBLE	18
5.3. CONDITION D'ACCUEIL DES JEUNES ADULTES	19
5.4. MOYENS D' ACTIONS	20
6. OUTILS D'EVALUATION	23
7. ANNEXES	24
7.1. LES MOYENS À DISPOSITION	24
7.2. TABLEAU DE SYNTHÈSE DU MODÈLE D' ACTIONS	30



NOUS TROUVER

Locados

Ruelle du Hornuss/CP154 • 1228 Plan-les-Ouates • cr.planlesouates@fase.ch

Velo-D

Ch. De la Mère-Voie 58 • 1228 Plan-les-Ouates • +41 79 321 84 30

1.

INTRODUCTION

1.1.

Histoire du Locados

Créé en 1993, le Locados est une structure d'animation socioculturelle pour pré-adolescent-e-s, adolescent-e-s et jeunes adultes de 11-25 ans. Cette association sans but lucratif est implantée sur le territoire de la commune de Plan-les-Ouates.

Jusqu'à la création de l'antenne jeunesse communale en 2008, le Locados était la seule association active en matière d'activités socioculturelles pour les adolescent-e-s dans la commune.

Un premier projet institutionnel a été rédigé puis validé, en 2009 par la FASE et la commune de Plan-les-Ouates.

Le Locados est membre de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR) et rattaché à la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe). Ses actions sont menées dans le cadre de la loi régissant les centres J 6 11.

1.2.

Contexte communal

Ces dernières années, la commune a vu son territoire et sa population se transformer considérablement. Reconnue

comme une des plus grandes communes maraîchères du canton il y a 50 ans, elle fait partie aujourd'hui des communes les plus denses du canton en terme de population.

Plan-les-Ouates est devenue la Ville la plus jeune de Suisse en 2016. Selon les chiffres de l'office des statistiques, près d'un tiers de la population de la commune a moins de 19 ans. La commune est en train de vivre un boum démographique typique des communes suburbaines en développement.

A Plan-les-Ouates, près de 30% des habitants ont moins de 20 ans

La ville la plus jeune de Suisse (4/5) En pleine expansion, cette commune de plus de 10 000 âmes attire les familles. Une vitalité qui dope les seniors. Reportage.



Ces enfants n'ont pas besoin de fusée (en arrière-plan) pour s'envoler; ils s'éclatent dans leur Jardin d'Aventures¹ qui leur offre de belles bouffées de liberté.
Image: Lucien Fortunati

Chiffres

Presque un tiers des habitants de Plan-les-Ouates a moins de 20 ans au compteur! C'est ce qu'annonçait le Magazine UBS en avril. Selon les chiffres 2015 de l'Office cantonal de la statistique, 2876¹ personnes ayant entre 0 et 19 ans vivent à PLO, sur les 10'374 Plan-les-Ouatiens au total, soit 28% de la population de cette commune. Les autres «villes jeunes» sont proches... dans tous les sens du terme: Versoix (26%), puis Le Grand-Saconnex, Veyrier et le Val-de-Ruz, dans le canton de Neuchâtel (25%). **L.B.**

1

Parallèlement à l'augmentation de sa population, la commune a vu sa zone industrielle considérablement se développer. Ces importants et rapides changements ne sont pas sans conséquences sur l'évolution des besoins en termes d'équipements publics et de services à la population.

Consciente de ces évolutions, la commune de Plan-les-Ouates a développé rapidement son offre de prestations, toutefois dans le quartier du Vélodrome, le développement de dispositifs

¹ <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/planlesouates-30-habitants-20thinspans/story/12889180>

socio-éducatifs a tardé à être mis en place. Ce quartier habité principalement par des familles a vu sa population d'enfants grandir pour devenir des adolescent-e-s. Certains lieux ont été mis à disposition comme la Maison Ravy et ensuite la Maison du Vélodrome. En 2018, Champ Ravy, la maison de quartier communale a été inaugurée et accueille un espace pour les jeunes, géré par le Locados, des salles de cours, un restaurant, un espace d'accueil pour les enfants et des salles administratives.

1.3. La présence du Locados sur la commune

Le Locados est présent sur la commune depuis 1995 et a renforcé sa présence pour offrir un nouvel espace d'accueil dans le quartier du Vélodrome depuis 2011, en proposant des accueils dans la Maison Ravy, ancienne maison se trouvant au bout du Mail. En 2016, le Locados a pu bénéficier des anciens locaux du parascolaire au 70, rte du Vélodrome pour faire des accueils dans ce lieu que nous avons appelé : La Maison du Vélodrome. De 2016 à 2018, le centre a proposé des accueils réguliers dans ce lieu (2 à 3 fois /semaine) et intensifs pendant la période où le Locados a été inutilisable lors des travaux de rénovation (mars à juin 2016).

Lors de notre arrivée à la Maison du Vélodrome, nous avons rapidement eu une très grande fréquentation de nos accueils par les jeunes du quartier.

Champ Ravy a vu le jour grâce à un groupe de travail constitué de plusieurs représentants d'associations telles que la VAQ, l'APEPLO, le Locados ainsi que des habitants du Vélodrome qui étaient intéressés par le projet. Ce groupe de travail s'est rencontré, une fois par mois de depuis mars 2016 jusqu'à l'ouverture de Champ Ravy en avril 2018. Le Locados a

intensivement participé à la création de cet espace et mis une attention particulière sur la création du local adolescent-e-s, d'abord appelé « Locadrome », puis rebaptisé par les jeunes sous l'appellation « Velo-D ».

Le Locados fait partie du groupe de gestion de Champ Ravy qui se réunit au minimum une fois par mois et qui organise différents projets en lien avec le lieu.

Le Velo-D est ouvert du mardi au samedi depuis avril 2018, et propose des accueils libres aux jeunes de la commune, âgés de 11 à 25 ans.

2. PRINCIPES ET VALEURS

2.1. Principes

Le Locados inscrit son projet et ses actions dans le cadre et le respect des orientations définies par la Charte Cantonale des Centres de Loisirs et de Rencontres². Les financements des actions développées par l'association sont principalement versés par la commune de Plan-les-Ouates et le canton de Genève.

Les règles partenariales sont conventionnées avec :

- La FASE pour la mise à disposition du personnel
- La commune de Plan-les-Ouates pour les orientations, le budget de fonctionnement et les locaux.
- La FCLR pour le soutien de l'association sur le plan éthique et logistique.

2.2. Valeurs et principes du Locados, en bref

De manière générale et transversale, notre approche pédagogique se veut **non-normative**. Nous souhaitons favoriser **la liberté d'être et d'expression** ainsi que **la collaboration** avec les jeunes. Pour cela, nous appliquons un mode relationnel basé sur **le non-jugement** et encourageant **la régulation par les pairs**, afin que les jeunes puissent apprendre ensemble et ainsi se responsabiliser.

Pour atteindre ces objectifs, nous évitons de définir des règles contraignantes et d'appliquer des punitions ou exclusions, car nous croyons en des relations de partenariats avec les jeunes et

² <https://www.fclr.ch/charte-cantonale/>

chaque situation ou transgression mérite que nous y apportions l'attention nécessaire afin de trouver une résolution constructive qui permettra aux relations d'évoluer et de se renforcer. Ainsi, nous pouvons regrouper ces principes sous les valeurs de **la bienveillance et de l'accueil** (au sens inconditionnel).

2.3. Valeurs

Les valeurs sont les éléments qui donnent et déterminent le sens des actions. Elles représentent ce qui unit, fédère et anime. Nous sommes donc solidaires dans la défense, le partage, la promotion de nos valeurs et nous nous devons d'appliquer au sein de notre centre, des comportements qui favorisent leur application.

Le comité, les professionnels, les partenaires et les jeunes seront concernés par la mise en œuvre du projet institutionnel, il appartient donc à chacun en fonction de ses missions et de son engagement de transmettre ces valeurs.

Nos valeurs sont :

Le respect : Ce mot représente une valeur forte défendue par le centre. Le respect de soi, des autres et du matériel sera vecteur de bien-être et de sécurité. Le respect de soi passe par une attention toute particulière à sa propre personne et permet de développer la confiance en soi.

La tolérance : Cette valeur fondamentale permet de dépasser notre propre cadre de référence pour aller vers la compréhension et l'empathie nécessaire à ce que « l'autre » se sente pris-e en compte et accepté-e. La tolérance est donc directement liée à l'acceptation des différences. Nous souhaitons éviter le jugement des valeurs et des personnes et accueillir chacun et chacune comme il-elle est.

La solidarité : L'entraide, le soutien sont aussi des éléments fondateurs de notre association, car ils permettent de tisser des liens entre les personnes et donc de rompre l'isolement et les fractures intergénérationnelles

L'altruisme : C'est l'acceptation d'apprendre des autres, de rendre l'autre important, de faire preuve d'humilité, d'être capable de se remettre en cause. L'altruisme sous-tend une forme de générosité et de désintéressement ainsi qu'une ouverture à autrui.

Le plaisir : Cette notion nous semble être peu souvent mise en évidence. Le plaisir que l'on prend et que l'on donne est la garantie de trouver de la motivation à être ensemble. Le plaisir se développe également autour d'activités ludiques, de jeux partagés et dans l'investissement de moments de temps libres partagés avec les jeunes.

La participation : C'est une qualité qui peut permettre de s'engager, de développer des compétences, de l'autonomie, du respect et de prendre part au quotidien de la vie du centre et plus largement de la société. La participation permet de comprendre les fondements de l'engagement citoyen et de la démocratie, il est donc important de transmettre cette valeur aux jeunes.

L'innovation : Cet engagement nous permet non seulement de proposer des activités et des projets inédits, mais également d'être à l'écoute des besoins des jeunes et de l'évolution de la jeunesse. Cette valeur nous incite à nous tenir informé-e-s, à nous engager pour ne pas répéter automatiquement les actions et à toujours chercher à évoluer tant en terme d'outils, de communication que de supports pour les jeunes. Cette valeur nous pousse également dans l'invention et la créativité qui sont

des qualités indispensables pour l'accompagnement des jeunes et à leur transmettre.

Chaque acteur trouvera dans cette énumération les bases éthiques qui lui permettront de créer des attitudes, des ambiances, des actions spécifiques et des activités à l'esprit du centre. Cette transmission se fait dans et par les actions qui sont réalisées au travers des contenus mais surtout des comportements de ceux qui les portent. Les valeurs ne sont pas immuables et elles se transforment dans le temps, elles prennent sens dans un environnement qui lui-même se transforme et évolue.

3. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

3.1. Statuts

Voir document annexe : « *Statuts de l'association du LOCADOS* ».

3.2. L'Assemblée Générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Association (cf. CCS : art. 64, al. 1) où sont prises les décisions de l'Association (cf. CCS : art. 70, al 1).

3.3. Composition du comité

Le comité associatif du Locados est constitué d'un comité de membres bénévoles, d'un-e président-e, d'un-e vice-président-e, d'un-e trésorier-e, d'un-e secrétaire.

3.4. Procédures

Le comité se réunit environ une fois par mois pour valider les décisions stratégiques et consulter l'équipe d'animation sur la mise en œuvre du programme d'actions et des budgets. Un PV de décisions est rédigé et transmis aux membres du comité. Le comité organise ponctuellement des séances extraordinaires permettant la bonne gestion du lieu.

Le comité a pour mission :

- D'élaborer le projet institutionnel du centre
- De valider les projets et l'évaluation des objectifs

- D'appliquer les principes de la Charte Cantonale des Centres de Loisirs, des statuts du Locados et des conventions
- De faire toutes propositions utiles à la FASE concernant les besoins en personnel, l'engagement et les mutations de collaborateur-trice-s
- D'assurer le suivi du fonctionnement du centre
- De formuler des demandes de moyens nécessaires au fonctionnement du centre (budget annuel, subventions extraordinaires éventuelles)
- D'assumer les démarches officielles du centre
- D'assurer le lien avec la commune et le secrétariat général de la FASE
- De représenter l'association aux séances de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR)
- De favoriser la réflexion sur le thème de la jeunesse et de l'animation socioculturelle en proposant des projets en adéquation avec les besoins
- De garantir un rapport d'activités annuel relatant les aspects qualitatifs et quantitatifs des activités du centre
- De mener une réflexion sur le développement possible du Locados en faisant émerger certains besoins des jeunes ou de la population
- De renforcer le comité en essayant de recruter de nouveaux membres

4.

CADRE ET OBJECTIFS

4.1.

Convention tripartite

Si le Locados a eu des années difficiles et une mauvaise réputation difficile à relever, il bénéficie aujourd’hui d’une très bonne image au sein de la commune désormais la crédibilité de l’association ainsi que le travail auprès des jeunes n’est plus à démontrer. Les différentes collaborations sont productives et permettent la mise en place de nombreux projets profitant aux jeunes et aux habitants. Les relations de collaboration se sont intensifiées avec les écoles et le parascolaire ainsi qu’avec d’autres partenaires.

Depuis 2014, l’association du Locados, la commune et la FASE bénéficie d’une convention tripartite qui inclut également l’association du JAPLO et les TSHM. Cette convention définit des axes de travail, dont voici l’article 2 :

Article 2 : *objets de la convention tripartite*

Cette convention a pour objets les actions réalisées par les centres de loisirs et de rencontres, maisons de quartier, jardins robinson et terrains d’aventure (ci-après centres), notamment, et le travail social hors murs (ci-après TSHM) conformément à la loi J 6 11. Elles s’inscrivent dans le respect d’un objectif général de prévention et de cohésion sociale, à travers des actions associatives, socioculturelles et socioéducatives dont les axes et finalités sont définis génériquement dans le cadre légal et réglementaire (art.1).

Le principe de subsidiarité s’appliquant, ces actions doivent être adaptées aux spécificités du contexte local.

Les parties s’engagent à :

- *rechercher une cohérence et des synergies optimales entre les programmes d'actions, les projets transversaux et la politique communale*
- *s'assurer de leurs complémentarités*
- *collaborer pour tout évènement ayant un impact sur la réalisation des programmes d'actions*

Cette convention a donc pour objets de définir le processus de formation des buts communs poursuivis par les signataires sur le territoire de la commune, puis de préciser les droits et devoirs des parties en la matière »³.

Dans cette convention, sont choisis des objectifs opérationnels permettant de répondre à différents besoins identifiés. Les partenaires choisissent des objectifs permettant de travailler en synergie, plutôt que des objectifs individuels. Le Locados propose chaque année un plan d'action pour l'association avec des objectifs propres liés au centre de loisirs.

4.2. Priorités

Les différents besoins prioritaires identifiés sont réunis dans la convention tripartite pour un plan triennal. Voici le plan concernant les objectifs de 2018 à 2020 :

1. Renforcer les actions de prévention à destination de l'enfance et de la jeunesse de Plan-les-Ouates en veillant à assurer une cohérence et une coordination efficiente entre les partenaires
2. Renforcer les actions de prévention à destination de l'enfance et de la jeunesse dans le quartier du Vélodrome

³ http://fase.ch/wp-content/uploads/2017/01/FASE_modèle-convention-tripartite_validé-par-le-CF-du-21-mars-2011.pdf

3. Améliorer la prise en charge des jeunes en rupture de formation en développant un processus cohérent
4. Penser les besoins en matière d'animation socioculturelle des nouveaux quartiers dans la perspective de favoriser la cohésion sociale.

Afin de répondre à ces objectifs communs, le Locados s'investit dans les actions suivantes en collaboration avec la commune, le JAPLO et les TSHM :

- Prévention « genre » en lien avec les luttes contre les inégalités et le sexisme
- Activités sportives dans le quartier du Vélodrome
- Participation à des manifestations communales
- Développement de compétences par le biais des animateur-trice-s juniors (petits jobs en lien avec l'animation complète d'activités d'animation)
- Réflexion sur la programmation des nouveaux quartiers à la Chapelle-les-Sciers et aux Cherpines⁴

Concernant les futurs quartiers, selon le Locados, il est primordial de penser la présence d'espaces dédiés aux adolescent-e-s en amont et dans la perspective globale du quartier final, pour ne pas avoir à rattraper par la suite des sous-estimations et un manque d'investissements financiers. En conséquence, la présence des jeunes pourrait instaurer un climat d'insécurité ou de délitement de l'ambiance des quartiers tout comme l'exemple dans le quartier du Vélodrome. De nombreux efforts supplémentaires devront être mobilisés et budgétisés ensuite pour rectifier le tir, alors qu'ils auraient pu être évités. Le Locados rend attentif les autorités à l'importance

⁴ Convention tripartite Plan-les-Ouates plan triennal 2018-2020 version juin 2019

d'investir dès que possible les quartiers afin d'anticiper le travail de cohésion sociale.

4.3. Les objectifs généraux

En lien avec la Charte Cantonale des Centres, l'association s'inscrit dans une politique sociale, éducative, culturelle et de prévention visant à :

- Favoriser la cohésion sociale
- Lutter contre toute forme de marginalisation
- Favoriser une citoyenneté active
- Soutenir le développement et l'épanouissement individuel
- Aider à l'intégration dans les quartiers et favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels.

Elle entend favoriser le travail en réseau, principalement avec le service de l'action sociale et de la jeunesse de la commune de Plan-les-Ouates, les travailleurs sociaux hors-murs B2P, mais également avec les communes avoisinantes et les écoles situées sur son territoire ainsi qu'avec les partenaires et les associations.

5.

LES ACTIONS

5.1.

Domaines d'intervention

Le rôle du Locados est de donner un cadre, créer une relation se référant aux valeurs du centre dans le but d'accompagner les adolescent-e-s à une mobilisation de leurs propres ressources. Le projet institutionnel s'articule autour des domaines d'interventions suivants :

La citoyenneté active : Favoriser l'engagement, la participation et le soutien à l'élaboration des projets des jeunes notamment dans la constitution d'associations ou la mise en place d'actions participatives. Donner un espace de liberté propre à l'épanouissement de chacun dans un cadre de vie de citoyenneté.

L'intégration sociale : Identifier et agir auprès des jeunes en difficulté ou en risque de l'être et favoriser l'insertion de chacun. Susciter des perspectives sociales et professionnelles. Travailler en réseau afin d'orienter au mieux les jeunes vers les personnes ou services afin de pouvoir répondre à leurs besoins. Agir sur l'environnement social, en favorisant une intégration des jeunes au niveau communal.

Le lien social et la prévention de l'exclusion : Développer des activités ou des mesures de soutien qui empêchent que des situations dangereuses ou des états de fragilité s'aggravent.

Le développement personnel des jeunes, par une relation personnalisée au sein d'un groupe : Valoriser le temps libre, contribuer au bien-être, éveiller à la culture, à la connaissance, développer l'autonomie. Travailler sur « l'être » plutôt que le « faire » à travers le support d'activités et la dynamique de l'accueil libre.

La prévention de la santé : Prévenir les différentes problématiques liées à la santé et la consommation et renforcer l'hygiène de vie, notamment au travers d'activités sportives et une attention à l'alimentation.

5.2. Public-cible

Les préadolescents (11-13 ans) : La tranche d'âge préadolescente est particulièrement sensible et fragile. C'est souvent à cet âge que les enfants commencent à s'éloigner des structures avec lesquelles ils étaient en lien depuis leur petite enfance. De nouveaux besoins arrivent, de nouveaux modes de relations se construisent et une différence de développement se remarque entre les garçons et les filles. Il est donc nécessaire de créer un dispositif spécifique pour assurer le lien entre l'action enfance du Japlo et des autres acteurs tels que les écoles, le GIAP et le Locados.

Par ailleurs, l'accueil dès 11 ans, instauré en 2013, permet au Locados d'avoir une tranche d'âge commune avec les grands (8P) des écoles primaires, du parascolaire et du JAPLO.

Les adolescents (13-18 ans) : Depuis toujours, tout le monde sait que vivre cette période n'est pas toujours aisé. Il est fréquent de parler de crise d'adolescence avec tous les comportements qui en découlent. Cette période de crise amène au changement et au passage à l'âge adulte. De plus, la transition entre le monde de l'enfance et l'âge adulte n'est pas chose facile. Les principales problématiques de cette population durant cette période sont les changements qui surviennent à la puberté, qu'il s'agisse de leur physique ou de leur comportement, il est important pour les jeunes de pouvoir s'affirmer en tant qu'individu et développer ainsi leur propre personnalité. L'adolescent se trouve alors dans une phase d'évolution, dans

laquelle il cherche à affirmer son individualité tout en ayant un besoin d'appartenance à un groupe.

C'est également une étape relativement compliquée, car il se doit de penser à son avenir, de s'orienter et choisir la voie professionnelle qu'il veut emprunter. Une décision qui n'est pas évidente surtout durant cette étape de la vie où il se trouve en perpétuel changement.

Dans une phase de rébellion et souvent dans la provocation, un-e adolescent-e cherche sans cesse à repousser les limites et voir jusqu'où il peut aller dans la confrontation et la défiance à l'autorité. Cela demande beaucoup d'énergie et de patience de la part de l'équipe qui tente au mieux d'apaiser ces pressions et de régler les conflits tout en maintenant une ambiance détendue. La communication est de loin le meilleur moyen de venir à bout d'une altercation avec ces jeunes qui se sentent souvent incompris-e-s. Il est impératif de les écouter et de valider leurs émotions quelles qu'elles soient. Pour ensuite les inviter à s'expliquer calmement, être attentifs et leur montrer que nous tentons au mieux de les comprendre.

Les jeunes adultes (19-25 ans) : Les jeunes adultes jusqu'à 25 ans peuvent fréquenter les accueils libres et les ateliers, mais n'ont plus accès aux sorties et aux camps, dès leurs 19 ans. Les jeunes adultes peuvent faire face à d'autres types de problématiques. Parfois en rupture professionnelle ou rencontrant des difficultés d'insertion sociale, le Locados est un endroit où ils sont reconnus et surtout intégrés sans être jugés.

5.3. Condition d'accueil des jeunes adultes

Cette fréquentation ne doit en aucun cas nuire à la présence des 12-18 ans au Locados, mais amener un plus à la dynamique du lieu et correspondre aux valeurs défendues par l'association.

5.4. Moyens d'actions

Les actions collectives : Les actions collectives sont des supports importants. Elles consistent à proposer plusieurs interventions éducatives, préventives et aussi de régulation des comportements collectifs. Les préventions des risques liés à la santé ou aux comportements problématiques font partie des actions que désire développer le centre.

La sensibilisation à la vie sociale est aussi un axe important d'intervention. Dans ce registre, les actions concernant la construction de projets collectifs et l'accompagnement des jeunes qui désirent monter des actions spécifiques collectives sont à privilégier. La participation à la vie citoyenne et aux manifestations communales, fait partie du développement de cet axe de la vie sociale.

Les adolescent-e-s étant parfois en difficulté relationnelle entre eux ou avec d'autres, la gestion des conflits fait aussi partie de l'intervention du centre. Le suivi éducatif partagé avec les autres travailleurs sociaux particulièrement les TSHM est un des facteurs importants de la régulation des groupes. Ce partenariat est donc un axe fondamental pour l'encadrement collectif des jeunes.

Les actions individuelles : C'est par des actions et des mises en situations valorisantes pour les jeunes que l'équipe de professionnel-le-s désire entreprendre son travail. Le but est principalement de rester en lien avec la jeunesse. Ce lien établi avec le jeune et le maintien du dialogue sont les deux éléments incontournables du travail éducatif dans l'animation. C'est à travers cette relation que l'accompagnement sur des projets d'insertion peut se faire et que l'accompagnement du jeune auprès des institutions peut se construire et s'expliquer.

Sur un aspect plus général, la démarche éducative du Locados intègre le travail partenarial. Les différents contacts avec les partenaires et l'étude de situations individuelles ou collectives permettent d'établir un dispositif négocié et des stratégies cohérentes qui donnent le maximum de chances à la réussite de l'accompagnement. Le Locados collabore étroitement avec les TSHM et le SASJ en ce qui concerne les actions individuelles et apporte son soutien auprès des jeunes susceptibles de rencontrer des difficultés de toutes sortes.

L'accompagnement individuel peut également se faire par le biais des petits jobs proposés par le centre, ainsi que les missions pour les animateur-trice-s juniors qui conceptualisent des activités d'animation dans leur ensemble.

L'approche de collaboration avec les jeunes : Notre principe de partenariat et de collaboration avec les jeunes nous incite à ne pas établir de règlements stricts ou à imposer de punition ou d'exclure un-e jeune du centre. Nous favoriserons toujours le dialogue et l'analyse des situations en fonction des protagonistes et du contexte. Pour ce faire, l'équipe se donne les moyens de réfléchir à chaque situation qui le nécessite et d'impliquer le comité si besoin.

Nous encourageons également les jeunes à participer à la résolution de conflits concernant les relations ou des problématiques liées au centre ou à la vie de quartier.

Nous chercherons ainsi toujours à co-construire avec les jeunes des solutions sur mesure, non-normatives, permettant le renforcement des liens et de partager des valeurs.

Dans cette optique, nous visons également à ce que les jeunes intègrent ces concepts et les appliquent entre eux. Notre rôle de professionnel-le-s sera alors d'encourager cette régulation par les pairs en laissant les jeunes expérimenter la vie en

collectivité et les principes de démocratie avec un encadrement discret et bienveillant.

6.

OUTILS D'ÉVALUATION

Chaque projet et action proposés dans le tableau de synthèse seront évalués selon les critères classiques d'évaluation à savoir :

La pertinence : Les objectifs correspondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. L'adéquation du projet avec les problèmes à résoudre.

La satisfaction : Le degré de plaisir et de contentement peut être évalué grâce à des retours qualitatifs des jeunes et de l'équipe.

L'efficience : Concerne l'utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel).

La faisabilité : Les objectifs proposés peuvent être réellement atteints en tenant compte du contexte et des moyens.

La couverture : Quelle est la proportion de bénéficiaires par rapport à la population cible ? Les bénéficiaires correspondent-ils à la population cible de départ ?

Le comité effectuera également annuellement une évaluation de son mode d'organisation et de gouvernance.

Ces critères d'évaluation permettront à l'équipe de professionnel-le-s ainsi qu'aux membres du comité d'adapter, le cas échéant, le programme de projets et d'activités et de redéfinir la pertinence des objectifs opérationnels.

Il est toujours également important pour le Locados que les jeunes fassent partie des processus d'évaluation.

7. ANNEXES

7.1. Les moyens à disposition

7.1.1. LOCAUX ET MATÉRIEL

Locados : Le Locados dispose d'un ensemble de locaux situé sous le préau couvert de l'école du Pré-du-Camp, comprenant :

- Un grand espace polyvalent
- Une cuisine
- Une salle multimédia
- Un bureau avec du mobilier
- Un studio d'expression artistique « Le Labo »
- Un local de stockage

Les espaces extérieurs situés devant les locaux (murs et cours) sont également mis à disposition de l'association durant les heures d'ouvertures du centre. Une convention entre la commune et l'association règlemente cette mise à disposition.

Velo-D (dans Champ Ravy) :

- Un grand espace polyvalent
- Un bureau partagé pour les associations
- Accès à la cuisine des associations et aux autres salles de Champ Ravy sur demande

Une convention entre la commune et l'association règlemente cette mise à disposition.

Matériel :

- Une roulotte à crêpe
- Du matériel de sonorisation pour les discos

- Des ordinateurs pour le bureau du Locados
- Un ordinateur fixe, un Mac portable et du matériel pour le Labo
- Une roulotte à café
- Un minibus 9 places
- Un minibus 15 places

Autres :

- Accès à la salle de sport de Pré-du-Camp les vendredis soir de 20h à 22h
- Accès à la piscine de Pré-du-Camp et/ou des salles de gym durant les vacances scolaires
- Accès à la Villa des associations (utilisation de salles et d'un bureau)

7.1.2. ÉQUIPES

Les animateur-trice-s et assistant-e-s socio-éducatif-ves-s : En 2020, l'équipe de professionnels est composée de :

- Quatre animateur-trice-s dont une coordinatrice pour un taux total de 330%
- Deux assistant-e-s socioéducatif-ve-s pour un taux total de 170%

Ils ont pour mission :

- De consacrer prioritairement leur temps au contact direct avec les jeunes aux travers des activités du centre
- De coordonner leurs activités et planifier celles des moniteur-trice-s et des stagiaires

- D'accompagner, les moniteur-trice-s et les stagiaires dans leur travail
- D'être actifs au sein des réseaux professionnels qui œuvrent dans leurs domaines d'activités
- De se former et de rester aux faits des exigences du métier
- D'initier avec les jeunes de nouveaux projets et adapter d'anciens en fonction des besoins
- De détecter les jeunes en difficultés, de les aider, de les orienter, selon le degré de difficultés, vers des services référents
- D'effectuer la gestion administrative du centre
- De présenter au comité le budget de fonctionnement et gérer les dépenses annuelles
- De tenir à jour les informations importantes traitées lors des colloques
- De rédiger pour le comité les rapports et bilans nécessaires au fonctionnement du centre
- De participer aux séances de comité
- D'assurer la gestion des locaux et le maintien du matériel et des installations appartenant et/ou mis à disposition à l'association

Les moniteur-trice-s : En 2020, l'association dispose de 2452 heures par année pour les moniteur-trice-s. Ils-elles ont pour mission :

- De participer à l'élaboration du programme d'action en étant présent à certaines séances d'équipe

- De mettre en œuvre les activités élaborées sous la responsabilité des animateur-trice-s ou des assistant-e-s socio-éducatif-ve-s.
- D'encadrer les jeunes, de créer du lien, d'avoir une observation active des jeunes.
- De faire remonter les informations utiles à l'équipe d'animation

Le personnel administratif et technique : En 2020, le centre dispose de trois employé-e-s :

- Une comptable à 30%
- Un secrétaire à 20%
- Une nettoyeuse à 20%

Les stagiaires : Le Locados favorise la formation de l'animation socio-culturelle en accueillant des stagiaires de tous types :

- Stagiaires ECG
- Stagiaires Pré-HETS
- Stagiaires HETS
- Stages de découverte du cycle d'orientation (une semaine)
- Stages de découverte plus longs (via la permanence Insertion, TSHM ou autres partenaires ou demandes spontanées)

7.1.3. LA FORMATION

Le comité favorise l'accès à la formation continue et soutient, dans la mesure du possible, les demandes de formation des professionnel-le-s, tant sur l'aspect du financement des formations que sur la répartition du travail des membres de l'équipe pour leur permettre d'avoir du temps disponible afin de suivre des formations.

Le comité souhaite également que le Locados soit une plateforme de formation de l'animation socioculturelle avec l'accueil de stagiaires. Il encourage les liens avec la HETS, les enseignant-e-s ou les étudiant-e-s, en participant à des études de terrain, des projets de recherches ou des travaux de bachelor, par exemple.

7.1.4.

LES PLATEFORMES DE TRAVAIL

La **coordination jeunesse** a lieu à quinzaine et regroupe les acteurs sociaux de la commune

Les réunions « **petit réseau** » se font environ une fois par mois en collaboration avec les travailleurs sociaux des centres des communes avoisinantes, les conseillers sociaux des cycles des Voirets et de Drize et des autres établissements scolaires (collège, ECG, etc), les TSHM de la commune et des communes avoisinantes. Cette réunion a pour objectif d'échanger autour des problématiques rencontrées lors de notre travail, d'amener une réflexion dans la coordination de nos actions (nous touchons souvent les mêmes jeunes) et de développer des projets en partenariat.

Avec les TSHM, nous réalisons un travail d'orientation des jeunes lorsqu'un suivi ou un accompagnement semble nécessaire ou lorsque le jeune lui-même le demande. Il y a aussi la réalisation de projets en commun. De plus, environ tous les mois a lieu une réunion d'échanges au sujet des jeunes encadrés. Cette réunion réunit les TSHM, le SASJ et le Locados, nous l'appelons « **réunion suivis jeunes** ».

Une réunion mensuelle invite les TSHM, la commune, le Locados et la police municipale. Ces **séances APM** ont pour but de favoriser des échanges constructifs entre policiers municipaux et travailleurs sociaux sur des situations de la commune. Elles permettent également d'opérationnaliser des

projets en lien avec la gestion des espaces publics et la prévention de différentes problématiques.

La **CICO** réunit la Police Municipale, le/la magistrat-e en charge de la sécurité, les doyens des cycles et écoles de commerces et ECG, les directeur-trice-s d'écoles primaires, les agents de sécurité (GPA), la police cantonale, le service des bâtiments, les TSHM et le Locados

7.1.5. LES PARTENAIRES

- Le secrétariat général de la Fondation pour l'Animation Socioculturelle (FASe)
- La Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR)
- Les TSHM B2P, travailleurs sociaux hors-murs de la commune
- Le SASJ, service d'action sociale de la jeunesse
- Le Japlo, jardin d'aventures de Plan-les-Ouates
- Le parascolaire des écoles de Pré-du-Camp, Champ-Joly et du Sapay
- Les services communaux
- Le groupe de gestion de Champ Ravy
- Les conseillers sociaux des cycles d'orientation de la commune
- L'APEPLO, association des parents d'élèves de Plan-les-Ouates

7.2.

Tableau de synthèse du modèle d'actions

Missions cadre	Objectifs Stratégiques	Objectifs opérationnels	Exemples d'activités et d'actions au Locados et Velo-D	Principaux partenaires
FAVORISER LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL Dimension de la personne, de son rapport à elle-même	Donner du sens au temps libre, contribuer au bien-être, à l'épanouissement personnel	Offrir un lieu accueillant, d'écoute, de parole et de loisirs	Les accueils libres Les repas du mercredi et vendredi	
		Favoriser la créativité et l'expression	Sport pour tous le vendredi soir Les ateliers sportifs, créatifs ou numériques Le Labo (studio musique)	Intervenants multiples

Missions cadre	Objectifs Stratégiques	Objectifs opérationnels	Exemples d'activités et d'actions au Locados et Velo-D	Principaux partenaires
		Initier les jeunes aux compétences professionnelles	Petits jobs, Jobs d'animateur-trice-s junior	TSHM
		Offrir un espace de jeux adapté aux adolescent-e-s	Utilisation de la salle multimédia Utilisation des jeux à disposition (jeux de société, billard, baby-foot, air hockey)	
		Inviter au contact avec la nature	Sorties et activités les samedis et vacances scolaires.	
		Participation à des manifestations sportives	Sorties du samedi et pendant les vacances scolaires	

Missions cadre	Objectifs Stratégiques	Objectifs opérationnels	Exemples d'activités et d'actions au Locados et Velo-D	Principaux partenaires
		Lien intergénérationnel	Repas intergénérationnels, interventions sur le quartier, fêtes tous publics	SASJ, les parents, VAQ, la Villa, l'APEPLO
	Éveiller à la culture, à la connaissance	Développer la curiosité des adolescents	Soirées à thème Visites de musées, d'expo Projets spécifiques	
	Développer l'autonomie, la responsabilité, la solidarité	Inviter les usagers à participer à la construction de projets	Règles communes discutées appliquées et/ou expliquées à tous Développement de manifestations liées à la solidarité	

Missions cadre	Objectifs Stratégiques	Objectifs opérationnels	Exemples d'activités et d'actions au Locados et Velo-D	Principaux partenaires
FAVORISER L'INTEGRATION Empêcher que des situations dangereuses ou des états de fragilité s'aggravent	Agir auprès des jeunes en difficulté ou en risque de l'être	Offrir un soutien aux jeunes fragilisés	Écoute active, orientation vers les TSHM ou les partenaires adéquats	TSHM, antenne jeunesse, autres
		Créer des relais entre les jeunes et les institutions ressources	Écoute active, orientation vers les TSHM ou les partenaires adéquats	TSHM, permanence insertion
		Développer des outils de soutien pour les jeunes fragilisés	Écoute active, orientation vers les TSHM ou les partenaires adéquats	TSHM, permanence insertion

Missions cadre	Objectifs Stratégiques	Objectifs opérationnels	Exemples d'activités et d'actions au Locados et Velo-D	Principaux partenaires
		Redonner la confiance en soi	Soutien à la mise en œuvre de projet individuel ou collectif	TSHM, permanence insertion, Propose
PROMOUVOIR DES ACTIONS DE PREVENTION	Agir sur des comportements ou/et des consommations à risque	Prévenir les risques liés à la santé	Organisation d'actions de prévention liées à la santé et à la consommation	Communes, Parents, Cycles et Écoles.
FAVORISER UNE CITOYENNETE ACTIVE Développer la capacité de jeunes à participer aux « affaires publiques »	Renforcer la participation des jeunes dans la prise de décisions politiques et/ou institutionnelles	Inciter les jeunes à développer la curiosité vis-à-vis de leur commune, voir à s'investir lors de manifestations ponctuelles.	Projets militants défendant des valeurs	SASJ, TSHM, associations, Ditura, etc.

Missions cadre	Objectifs Stratégiques	Objectifs opérationnels	Exemples d'activités et d'actions au Locados et Velo-D	Principaux partenaires
<p>REPENDRE AUX DEMANDES LOCALES</p> <p>S'adapter à l'évolution du contexte institutionnel, géographique et des nouveaux besoins émergents</p>	<p>Réfléchir au développement de nouvelles structures sur le territoire</p>	<p>Étudier avec les jeunes les besoins et les manques en matière de services ou d'infrastructures et leur donner la possibilité d'utiliser le Locados comme un relais</p>		<p>SASJ, TSHM</p>
	<p>Élargir les prestations d'encadrement périscolaires</p>	<p>Vélodrome</p>	<p>Développement de nouveaux projets</p>	